

DASHBOARD AU 30.04.2025

Classe d'actifs	Stratégie d'investissement	Région	Actif du compartiment (EUR mn.)
Investissements alternatifs & Autres		Monde	114
Niveau de risque et de rendement	Performance YTD (1)	Perf. annualisée sur 3 ans (2)	Code ISIN
1 2 3 4 5 6 7	-2,21 %	0,95 %	FR0010315093

(1) Tous les chiffres sont nets de frais (en EUR).

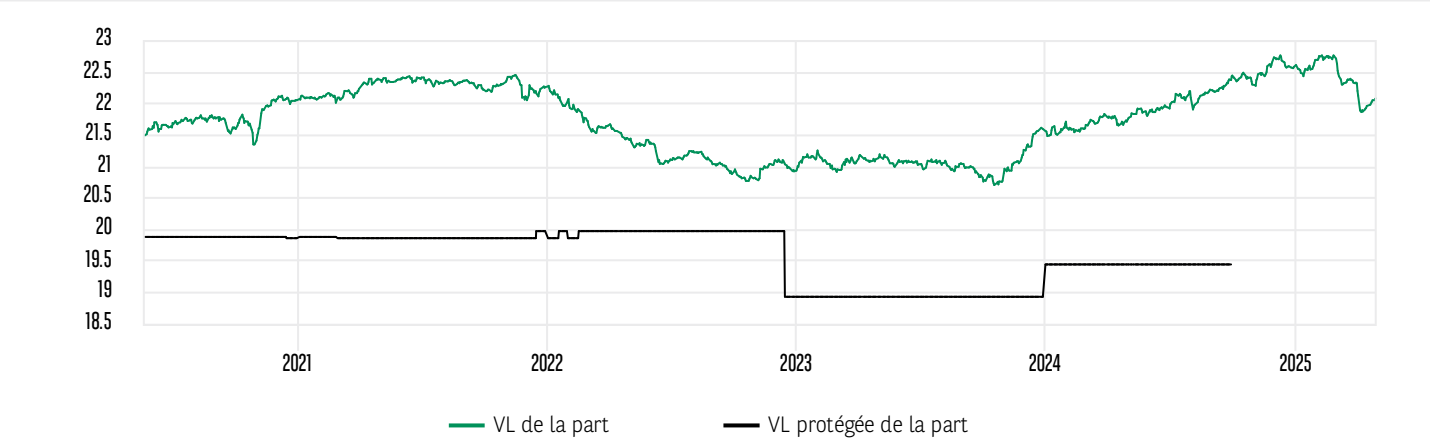
(2) Basée sur 360 jours

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Objectif de gestion : Le Produit a pour double objectif, d'une part de préserver à chaque Date Anniversaire 90% de la dernière valeur de référence (la valeur liquidative de la dernière Date Anniversaire) et, d'autre part, de profiter pour partie de la hausse potentielle d'un ensemble diversifié de classes d'actifs sur un horizon d'investissement de trois ans minimum. Le Produit n'est pas géré par rapport à un indicateur de référence. Caractéristiques essentielles du Produit : Le Produit sera géré activement selon des techniques d'assurance de portefeuille dont le principe consiste à ajuster la proportion « d'actifs risqués » et « d'actifs à faible risque » au sein du portefeuille en fonction d'une part, de la marge rendue disponible une fois les paramètres de protection pris en compte et, d'autre part, des anticipations de la gestion sur les marchés. Les actifs dits « à faible risque » sont constitués en lignes directes et/ou via des OPCVM ou des FIA par des titres de créance français et/ou étranger émis ou garantis par un Etat membre de l'OCDE, et/ou émis par un émetteur supranational et/ou émis par un émetteur privé et/ou par des produits monétaires, libellés en euro et des produits dérivés de taux et/ou des actions couvertes par un instrument dérivé. Le Produit peut investir jusqu'à 100% de l'actif net en actions. Le Produit est géré à l'intérieur d'une fourchette de sensibilité comprise entre -2 et 6. Le risque de change pour les porteurs de la zone Euro sera de 15% maximum de l'actif net. Les actifs dits « risqués » sont constitués via des OPCVM ou des FIA ou des produits dérivés par : des actions de sociétés de toute taille de capitalisation (dans la limite de 20% maximum de l'actif net pour les sociétés de petites et moyennes capitalisations), de tout secteur (notamment immobilier dans la limite de 10% maximum de l'actif net), et émises sur l'ensemble des marchés internationaux dont émergents (dans la limite de 15% maximum de l'actif net), des titres de créance de la zone Euro et internationaux dont émergents, d'émetteurs des secteurs publics et privés, à taux fixe et à taux variable, des obligations crédit et haut rendement « High Yield » (dans la limite de 25% maximum de l'actif net), des matières premières (dans la limite de 5% maximum de l'actif net), des marchés de volatilité actions, des devises. Afin de respecter les contraintes de la Protection et/ou si les conditions de marché le requièrent, le Produit pourra être investi uniquement en actifs « à faible risque » jusqu'à la Date Anniversaire suivante. Il existe donc, jusqu'à la Date Anniversaire suivante, un risque d'investissement uniquement dans les actifs « à faible risque » du Produit. Le Produit ne bénéficiera donc pas d'un éventuel rebond des marchés avant la Date Anniversaire suivante. Le gérant peut utiliser les instruments dérivés négociés sur les marchés à terme réglementés ou de gré à gré français et/ou étrangers pour couvrir ou exposer le portefeuille aux risques actions et titres assimilés et/ou d'indices et/ou de taux et/ou de crédit et/ou de change et/ou de matières premières, et/ou de volatilité ainsi que dans le cadre d'opérations d'arbitrage. Le gérant ne cherche pas à surexposer son portefeuille via les instruments dérivés. La limite d'engagement sur l'ensemble de ces marchés est de 100% de l'actif net du Produit. Les demandes de rachat sont centralisées auprès de BNP Paribas chaque jour à 13 heures et sont exécutées sur la base de la valeur liquidative datée du lendemain, réglées dans les 5 jours suivant la date de calcul de la valeur liquidative. Affectation des sommes distribuables : Résultat net et Plus-values nettes réalisées : Capitalisation. Pour obtenir plus de détails, il est conseillé de se reporter au prospectus du Produit. Autres informations : Ce Produit pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant trois ans.

PERFORMANCES Evolution de la VL EUR (NET)





Performances cumulées au 30.04.2025 (en %)

	YTD	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans
FONDS	-2,21	-1,07	-2,69	-0,99	1,70	4,59	2,94	-1,34	3,18

Performances calendaires au 30.04.2025 (en %)

	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
FONDS	4,58	3,20	-6,02	0,95	-0,32	3,36	-5,97	1,16	2,55	3,73

(1) Tous les chiffres sont nets de frais (en EUR). Les performances ou réalisations du passé ne sont pas indicatives des performances futures.
Durant cette période, l'indice de référence était l'EONIA capitalisé.
Source : BNP Paribas Asset Management



POSITIONS : % DU PORTEFEUILLE

Principales positions

BNPP MOIS ISR X C	19,09
BNPP CASH INVEST I C	14,56
BNPP OBLISELECT EURO 2027 X C	13,61
BNPP FLX I STRUCT CR ERP IG X C	8,58
BNPP FLX OS EUR 2028 X C	6,65
BNPP FD EU HCONV BD X C	5,63
BNPP FD EURO HY BD X C	5,17
ELEV-ABS LRET EUR FD-IEURA	2,48
PRIM PRECIOUS METALS PARTS I	2,13
BPER BANCA	1,66
Nb de positions dans le portefeuille	30

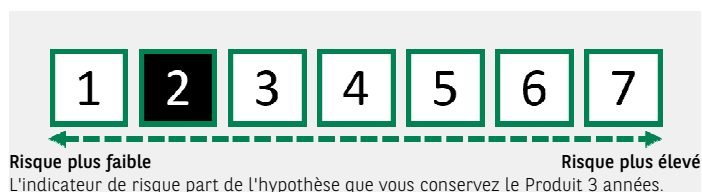
Source : BNP Paribas Asset Management, en date du 30.04.2025

Les titres ci-dessus sont mentionnés à titre d'information uniquement et ne doivent pas être considérés comme une recommandation d'investissement.
Les données présentées dans les factsheets sont basées sur les données comptables officielles et sont basées sur la date de transaction.



RISQUE

Niveau de risque et de rendement



Analyse de risque (sur 3 ans, mensuelle)

	Fonds
Volatilité	3,07
Ratio de Sharpe	-0,61

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce Produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse.

La gestion de type assurance de portefeuille et la protection à la date d'échéance justifient la catégorie de risque.

Attention au risque de change. Si la devise de votre compte est différente de celle de ce Produit, les sommes qui vous seront versées dépendront du taux de change entre les deux devises. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

Autres risques matériellement pertinents pour le Produit mais non repris dans l'indicateur synthétique de risque :

- **Risque de crédit:** le risque que la solvabilité d'un émetteur se détériore ou qu'il fasse défaut, entraînant potentiellement une baisse de la valeur des instruments associés.
- **Risque lié aux instruments dérivés:** l'utilisation d'instruments dérivés peut amplifier les variations de la valeur des investissements et donc accroître la volatilité des rendements.

Pour plus de détails concernant les risques, veuillez vous référer au prospectus.

Ce Produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

DÉTAILS

Commissions

Frais d'entrée max.	1,00%
Frais de sortie max.	0,00%
Frais courants réels (31.12.24)	1,61%
Commission de gestion max.	1,45%

Chiffres clés

VL	22,09
12M VL max. (11.12.24)	22,77
12M VL min. (02.05.24)	21,76
Actif du compartiment (EUR mn.)	113,67
Première VL	20,00
Périodicité de calcul de la VL	Journalière

Codes

Code ISIN	FR0010315093
Code Bloomberg	BNPROMC FP

Caractéristiques

Forme juridique	FCP (Fonds commun de placement) BNP PARIBAS PROTECTION MONDE de droit français
Durée d'investissement recommandée	3 années
Nombre de part minimum initial	0.001
Éligible au PEA	Non
Domiciliation	France
Date de première VL	27.04.2006
Gérant(s)	Basile DEVEDJIAN
Société de gestion	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe
Gérant délégué	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT UK LIMITED
Dépositaire	BNP PARIBAS
Devise de base	EUR
Catégorie AMF	3
Article SFDR	8



GLOSSAIRE

Ratio de Sharpe

Mesure du rendement, corrigé du risque pris. Indique le rendement supplémentaire (au-dessus du taux sans risque) qui a été obtenu par unité de risque qui a été pris. Se calcule en divisant la différence entre le rendement obtenu et le taux sans risque par l'écart-type des rendements de l'investissement. Le 'ratio de Sharpe' indique si le rendement a été obtenu grâce à une bonne gestion ou en prenant des risques supplémentaires. Plus le ratio est élevé, plus le rapport risque-rendement peut être considéré comme positif.

Volatilité

La volatilité d'un actif est l'écart-type de son rendement. En tant que mesure de la dispersion, elle évalue l'incertitude des prix des actifs, qui est souvent assimilée à leur risque. La volatilité peut être calculée ex post (rétrospectivement) ou estimée ex ante (anticipativement).

Un glossaire des termes financiers employés dans ce document est disponible à l'adresse <http://www.bnpparibas-am.com>

DISCLAIMER

BNP Paribas Asset Management Europe est une société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le n° GP96002, constituée sous forme de société par actions simplifiée, ayant son siège social au 1, boulevard Haussmann 75009 Paris, France, RCS Paris 319 378 832, et son site web : www.bnpparibas-am.com.

Le présent document a été rédigé et est publié par la société de gestion de portefeuille.

Ce contenu vous est communiqué à titre purement informatif et ne constitue :

1. ni une offre de vente, ni une sollicitation d'achat, et ne doit en aucun cas servir de base ou être pris en compte pour quelque contrat ou engagement que ce soit ;
2. ni un conseil d'investissement.

Le présent document se réfère à un ou plusieurs instruments financiers agréés et réglementés dans leur juridiction de constitution.

Aucune action n'a été entreprise qui permettrait l'offre publique de souscription des instruments financiers dans toute autre juridiction, excepté suivant les indications de la version la plus récente du prospectus des instruments financiers ou sur le site web (rubrique « nos fonds »), dans laquelle une telle action serait requise, en particulier, aux États-Unis, pour les ressortissants américains (ce terme est défini par le règlement S du United States Securities Act de 1933). Avant de souscrire dans un pays dans lequel les instruments financiers sont enregistrés, les investisseurs devraient vérifier les contraintes ou restrictions légales potentielles relatives à la souscription, l'achat, la possession ou la vente des instruments financiers en question.

Il est conseillé aux investisseurs qui envisagent de souscrire des instruments financiers de lire attentivement la version la plus récente du prospectus et du document d'information clé (DIC) et de consulter les rapports financiers les plus récents des instruments financiers en question lorsque ceux-ci sont déjà disponibles.

Ces documents sont disponibles dans la langue du pays dans lequel l'organisme de placement collectif/instrument financier est autorisé à la commercialisation et /ou en anglais le cas échéant, sur le site suivant, rubrique « nos fonds » : www.bnpparibas-am.com.

Les opinions exprimées dans le présent document constituent le jugement de la société de gestion de portefeuille à la date de publication du document et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. La société de gestion de portefeuille n'a pas l'obligation de les tenir à jour ni de les modifier. Il est recommandé aux investisseurs de consulter leurs propres conseillers juridiques et fiscaux en fonction des considérations légales, fiscales, domiciliaires et comptables qui leur sont applicables avant d'investir dans les instruments financiers afin de déterminer eux-mêmes l'adéquation et les conséquences de leur investissement, pour autant que ceux-ci soient autorisés. À noter que différents types d'investissements, mentionnés le cas échéant dans le présent document, impliquent des degrés de risque variables et qu'aucune garantie ne peut être donnée quant à l'adéquation, la pertinence ou la rentabilité d'un investissement spécifique pour le portefeuille d'un client ou futur client.

Compte tenu des risques économiques et de marché, aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation par les instruments financiers de leurs objectifs d'investissement. Les performances peuvent varier notamment en fonction des objectifs ou des stratégies d'investissement des instruments financiers et des conditions économiques et de marché importantes, notamment les taux d'intérêt. Les différentes stratégies appliquées aux instruments financiers peuvent avoir un impact significatif sur les résultats présentés dans ce document. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et la valeur des investissements dans les instruments financiers est susceptible par nature de varier à la hausse comme à la baisse. Il se peut que les investisseurs ne récupèrent pas leur investissement initial.

Les données de performance, éventuellement présentées dans ce document, ne prennent en compte ni les commissions et frais contractés à l'émission ou au rachat de parts ni les taxes.

Vous pouvez obtenir, en cliquant ici : www.bnpparibas-am.fr/investisseur-professionnel/synthese-des-droits-des-investisseurs /un résumé des droits des investisseurs en français. BNP Paribas Asset Management Europe peut décider de cesser la commercialisation des instruments financiers, dans les hypothèses visées par la réglementation applicable.

« L'investisseur durable d'un monde qui change » reflète l'objectif de BNP Paribas Asset Management Europe d'inscrire le développement durable dans le cadre de ses activités, sans pour autant que tous les produits gérés par BNP Paribas Asset Management Europe ne relèvent de l'article 8, ayant une proportion minimale d'investissements durables, ou de l'article 9 du Règlement Européen 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR). Vous trouverez plus d'information sous le lien www.bnpparibas-am.com/en/sustainability

